

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

11

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. /
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L.

SCHARSCH J. / FALK E / KEITH H / HEIM C / WOLFF B.

Conseiller absent : Néant

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2012 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2012.

Reconduction du contrat de travail de Mme Carine KALSCH :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de travail de Mme Carine KALSCH, adjoint technique 2^{ème} classe, à compter du 9 août 2012. Il propose un renouvellement réduit, d'une durée de 6 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 10 voix pour, 1 abstention, de renouveler le contrat de travail de Mme Carine KALSCH pour une durée de 6 mois, à compter du 9 août 2012, avec une rémunération mensuelle correspondant à l'indice majoré 313 et une durée hebdomadaire de service de 16 h.

Réajustement du traitement de M. René JACOB:

Compte tenu de la revalorisation du SMIC au 1^{er} juillet 2012, le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide de réajuster le traitement mensuel de M. René JACOB, adjoint technique 2^{ème} classe, en le faisant passer de l'indice 305 à l'indice 313.

Enfouissement du réseau téléphonique de la rue Principale et modifications sur le réseau électrique :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 6 février 2012, l'enfouissement du réseau téléphonique a été envisagé, à l'occasion de la mise en place d'un nouveau revêtement dans la rue Principale proposé par le Conseil Général.

Il présente le devis établi par France Télécom pour l'étude des travaux à réaliser, le démontage de l'ancienne ligne, ainsi que des branchements des particuliers se chiffrant à 11 500 € HT.

Il propose également de profiter de ces travaux pour supprimer la ligne électrique aérienne qui dessert la rue des Champs et l'entrée de la rue Principale qui est portée par des poteaux en bois en mauvais état et de faire enterrer cette ligne, travaux estimés à 14 142 € HT par Electricité de Strasbourg.

Les travaux de fondation et de pose concernant ces mises en souterrain sont estimés à 48 445 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux, autorise le Maire à
- signer tous les documents nécessaires pour ces travaux ainsi que les conventions y relatives avec France Télécom et Electricité de Strasbourg et sollicite l'aide du Conseil Général pour leur financement.

Réalisation de la voirie provisoire de l'accès au lotissement « Im Weingarten » :

En vue de faire réaliser l'accès au lotissement « Im Weingarten », à partir de la rue du Châtelet, M. le Maire a sollicité un devis de l'Entreprise DISS de Landersheim qui se chiffre à 11 800 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire réaliser la voirie provisoire de l'accès au lotissement « Im Weingarten », de confier ces travaux à l'Entreprise DISS de Landersheim pour un montant de 11 800 € HT et de solliciter l'aide du Conseil Général pour financer ces travaux.

Demande de la Commune d'Ingenheim suite aux inondations :

M. DOSSMANN Michel rend compte d'une réunion qui s'est tenue à la mairie d'Ingenheim, en vue de trouver une solution aux problèmes d'inondations qui se produisent dans le bas de ce village par fortes précipitations. Ont participé à cette réunion le Conseil Municipal d'Ingenheim, un délégué du Conseil Général responsable des études hydrauliques, la conseillère générale et un représentant de chacun des 3 autres villages dont les bans représentent les bassins versants du Morenthabachlgraben provoquant les inondations, à savoir Duntzenheim, Littenheim et Saessolsheim.

M. DOSSMANN précise que ces phénomènes d'inondation ont déjà été enregistrés en 1970 et il s'étonne, compte tenu de l'étranglement provoqué par les constructions réalisées dans cette zone inondable, que la Commune d'Ingenheim n'ait pas encore, depuis cette époque, entrepris des travaux facilitant l'écoulement de l'eau.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal d'Ingenheim a décidé de faire réaliser une étude hydraulique des bassins versants du Morenthabachgraben estimé à 40 000 € qui serait financée à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général chacun et demande que les communes des bassins concernés participent aux 20 % restant à la charge du maître d'ouvrage, en l'occurrence la Commune d'Ingenheim, au prorata de chaque ban communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement de cette étude hydraulique, à condition que la moitié des 20 % soient pris en charge par la Commune d'Ingenheim, maître d'ouvrage et le reste partagé entre les 3 autres communes, précise que cette décision ne saurait en aucun valoir d'engagement pour des travaux à réaliser ultérieurement.

Soutien financier à la section des jeunes footballeurs de l'Union Sportive :

Suite à sa délibération du 5.12.2011, concernant ce point, et , après fourniture à M. le Maire par l'Union Sportive de la facture du matériel acheté, pour un montant de 1 472 € TTC, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder à l'Union Sportive une subvention de 1472 €, en guise de soutien à la section des jeunes footballeurs.

Installation d'un défibrillateur à l'Espace Communal :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'acquérir un défibrillateur qui sera installé à l'extérieur de l'Espace Communal, charge M. le Maire de faire cette acquisition au meilleur prix.

Renforcement du réseau d'assainissement en face du 1 rue Principale :

M. le Maire rapporte au Conseil Municipal qu'il serait opportun, à l'occasion des travaux de terrassement réalisés dans la rue Principale, pour le remplacement du réseau d'eau, d'effectuer une extension du réseau d'assainissement jusqu'à l'entrée du chemin communal en face du 1 rue Principale. Il présente un devis de l'entreprise STRATEGE qui a estimé ces travaux à 5007,65 € TTC. Il précise que la moitié de cette dépense serait prise en charge par le SIVOM du Rohrbach.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire réaliser par l'Entreprise STRATEGE l'extension du réseau d'assainissement en face du 1 rue Principale, dans l'emprise du chemin communal.

20^{ème} anniversaire de l'Amicale des Donneurs de sang :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par la Mme KEITH Alice, présidente de l'Amicale des Donneurs de sang, pour solliciter le soutien de la Commune à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de cette association.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le vin d'honneur servi à cette occasion.

Compte rendu de réunions :

- M. Michel DOSSMANN rend compte de la parfaite réalisation des travaux d'extension de la station d'épuration pour un coût de 2 989 216 € ht et de sa mise en service prochaine pour une capacité de 7000 habitants.
- Il a assisté à une réunion organisée par le Centre de Gestion pour la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels. Le marché de prestation de service a été attribué à la Société SOCOTEC pour un montant annuel de 70 128 € et coûtera aux communes un forfait de 225 € plus 20 € par agent.
- Mme Christiane FOURNIER rend compte de ses démarches pour améliorer les conditions d'habitation de M. BLAISON Charles. Elle propose de faire intervenir Alternative Bois pour effectuer une opération de débroussaillage et d'évacuation des détrit.

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 13 septembre 2012.

Le Maire